

Composante	Référentiel de compétences	Référentiels de certification	
		Modalités	Critères
<p>Certificat national d'intervention en autisme de premier degré</p> <p>Les professionnels exerçant auprès des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme forment un ensemble hétérogène d'acteurs aux parcours variés et aux missions diverses pour répondre à l'ensemble des besoins particuliers des personnes et de leurs familles (soins, actes de la vie quotidienne, relation sociale et familiale, scolarité, formation, insertion professionnelle,...)</p> <p>Les lieux d'exercice sont très larges. Les professionnels peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs ou services d'aide à domicile), en établissement social, médico-social ou sanitaire, dans des structures d'accueil de la petite enfance, des établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles, etc...</p> <p>Il convient de préciser que l'acquisition des compétences visées par le référentiel permet pour chacun de ces professionnels, en accord avec ses qualifications et ses responsabilités, d'exercer son activité dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la haute autorité de santé.</p>	<p>Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme Rendre compte des observations quotidiennes obtenues en utilisant des échelles et outils validés</p>	<p>Pour pouvoir être présenté aux épreuves d'évaluation finales, le candidat doit avoir effectué l'ensemble du parcours de formation théorique et pratique prévu au présent arrêté.</p> <p>Les épreuves d'évaluation visent à vérifier l'acquisition par le candidat des compétences requises pour l'obtention du certificat national d'intervention en autisme. Elles comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un écrit : il est composé de deux parties : - un rapport de stage comprenant notamment la présentation de la structure et du projet mené par le stagiaire ; - une étude de situation d'accompagnement d'une personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme, mise en œuvre au cours du stage ; - Un oral de 30 minutes : il s'appuie sur l'écrit présenté par le candidat. <p>Le certificat est acquis si la moyenne générale des épreuves d'évaluation est au moins égale à 10/20. Toute note inférieure ou égale à 7/20 est éliminatoire.</p> <p>Un jury constitué d'un formateur et d'un professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme est chargé de s'assurer de l'acquisition des compétences requises.</p>	<p>Sélectionne les outils et choisit la méthode d'évaluation adaptée au fonctionnement global de la personne. Se montre attentif et prend en compte les manifestations de toute nature de la personne.</p>
	<p>Communiquer avec la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme et optimiser sa propre communication Communiquer de manière adaptée avec la personne en exploitant les différentes dimensions de la communication. Utiliser les outils de communication alternative et/ou augmentative pour réduire les difficultés de communication expressive et réceptive. Adapter son comportement et ses actions aux particularités de la personne. Favoriser les échanges en tenant compte des particularités communicatives de la personne.</p>		<p>Adapte son langage, son comportement, en fonction des besoins et des réactions de la personne. Identifie et utilise les outils de communication permettant de s'adapter aux particularités de la personne.</p>
	<p>Prendre en compte les particularités sensorielles de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Identifier les particularités sensorielles de la personne. Prendre en compte les particularités de la personne dans le cadre de la vie quotidienne</p>		<p>Repère les particularités sensorielles de la personne. Prend en compte les particularités de la personne dans son approche et ses actions auprès d'elle. Propose des adaptations, des réajustements pour améliorer le quotidien en tenant compte de ces particularités.</p>
	<p>Optimiser les interactions sociales de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Identifier les interactions qui posent problème à la personne. Agir de manière à permettre à la personne de comprendre et de mettre en œuvre des règles de vie et des codes sociaux. Prévenir les situations potentielles de conflits entre la personne et son entourage.</p>		<p>Identifie et analyse les difficultés de compréhension des codes sociaux et des règles de vie de la personne. Propose des actions adaptées à ces difficultés visant à encourager la participation sociale de la personne. Repère les situations potentielles de conflit entre la personne et son entourage. Propose des actions pour les prévenir et en réduire les conséquences éventuelles.</p>
	<p>Prévenir et gérer les comportements-problèmes de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Identifier les situations et/ou problèmes somatiques de toute nature susceptibles de générer des comportements-problèmes de la personne. Repérer les signes liés aux comportements-problèmes de la personne. Adapter les interventions auprès de la personne et de son environnement. Prévenir les comportements-problèmes de la personne.</p>		<p>Repère et analyse les situations au cours desquelles la personne manifeste des comportements-problèmes. Identifie les signes exprimés par la personne. Met en œuvre des actions adaptées visant à prévenir ou gérer les comportements-problèmes. Réajuste en fonction des réactions de la personne.</p>
	<p>Elaborer et mettre un œuvre le projet personnalisé d'intervention de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme Prendre en compte les demandes, les besoins et les intérêts de la personne s'appuyant sur ses compétences et ses particularités. Apporter des éléments utiles à la démarche d'élaboration, de conduite et d'ajustement continu du projet personnalisé d'intervention, en tenant compte des particularités personnelles et environnementales de la personne. Impliquer les acteurs familiaux dans le processus de construction, de conduite et d'évolution du projet personnalisé d'intervention. mettre en œuvre des activités éducatives adaptées. Contribuer à la continuité des interventions des professionnels et membres de l'entourage accompagnant la personne quels que soient les lieux de vie de la personne.</p>		<p>Recueille les informations pertinentes auprès de la personne, de son entourage et des acteurs concernés afin d'élaborer le projet. Identifie et prend en compte les éléments d'évolution nécessaires à l'adaptation du projet. Prend les contacts nécessaires et œuvre en collaboration avec les partenaires pertinents pour établir le projet de la personne.</p>
	<p>Etre en veille sur l'état de santé de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme Repérer les manifestations somatiques et psychologiques d'une altération de la santé de la personne Identifier les modalités d'expression de la douleur propres à la personne Transmettre les informations recueillies aux personnes idoines</p>		<p>Identifie et analyse les signes de modification de l'état de santé de la personne, notamment ses modalités d'expression de la douleur. Partage ses observations avec les professionnels ou acteurs pertinents Met en œuvre les actions adaptées et protectrices de la santé de la personne</p>
	<p>Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés dans la réalisation des interventions dont bénéficie la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Mettre en œuvre les approches éducatives-comportementales et développementales-recommandées par la Haute Autorité en Santé pour la conception et la conduite du projet personnalisé d'intervention de la personne</p>		<p>Propose et met en œuvre des techniques d'approche éducative et des actions conformes à l'état des connaissances scientifiquement établies et aux recommandations par la haute autorité de santé.</p>
	<p>Actualiser ses connaissances relatives aux troubles du spectre de l'autisme</p> <p>identifier les évolutions des recommandations de la Haute Autorité en Santé dans le champ des troubles du spectre de l'autisme mobiliser les savoirs acquis dans les interventions proposées</p>		<p>Se forme et s'informe sur les sujets relatifs aux troubles du spectre de l'autisme. Se dote d'outils de veille portant sur les évolutions scientifiques et les bonnes pratiques dans le champ des troubles du spectre de l'autisme.</p>

Composante	Référentiel de compétences	Référentiels de certification	
		Modalités	Critères
<p>Certificat national d'intervention en autisme de second degré</p> <p>Les professionnels exerçant auprès des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme forment un ensemble hétérogène d'acteurs aux parcours variés et aux missions diverses pour répondre à l'ensemble des besoins particuliers des personnes et de leurs familles (soins, actes de la vie quotidienne, relation sociale et familiale, scolarité, formation, insertion professionnelle,...)</p> <p>Les lieux d'exercice sont très larges. Les professionnels peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs ou services d'aide à domicile), en établissement social, médico-social ou sanitaire, dans des structures d'accueil de la petite enfance, des établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles, etc...</p> <p>Il convient de préciser que l'acquisition des compétences visées par le référentiel permet pour chacun de ces professionnels, en accord avec ses qualifications et ses responsabilités, d'exercer son activité dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la haute autorité de santé.</p>	<p>Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme Participer en équipe au processus continu d'évaluation de la personne dans ses différents domaines fonctionnels, à partir des observations quotidiennes et d'échelles et outils validés</p>	<p>Pour pouvoir être présenté aux épreuves d'évaluation finales, le candidat doit avoir effectué l'ensemble du parcours de formation théorique et pratique prévu au présent arrêté.</p> <p>Les épreuves d'évaluation visent à vérifier l'acquisition par le candidat des compétences requises pour l'obtention du certificat national d'intervention en autisme. Elles comprennent :</p> <p>- Un écrit : il est composé de deux parties :</p> <p>- un rapport de stage comprenant notamment la présentation de la structure et du projet mené par le stagiaire ;</p> <p>- une étude de situation d'accompagnement d'une personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme, mise en œuvre au cours du stage ;</p> <p>- Un oral de 30 minutes : il s'appuie sur l'écrit présenté par le candidat.</p> <p>Le certificat est acquis si la moyenne générale des épreuves d'évaluation est au moins égale à 10/20. Toute note inférieure ou égale à 7/20 est éliminatoire.</p> <p>Un jury constitué d'un formateur et d'un professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme est chargé de s'assurer de l'acquisition des compétences requises.</p>	<p>Sélectionne les outils et choisit la méthode d'évaluation adaptée au fonctionnement global de la personne. Se montre attentif et prend en compte les manifestations de toute nature de la personne. Exploite ses observations et les partage avec l'équipe</p>
	<p>Communiquer avec la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme et optimiser sa propre communication</p> <p>Communiquer de manière adaptée avec la personne en exploitant les différentes dimensions de la communication. Utiliser les outils de communication alternative et/ou augmentative pour réduire les difficultés de communication expressive et réceptive. Adapter son comportement et ses actions aux particularités de la personne. Favoriser les échanges en tenant compte des particularités communicatives de la personne.</p>		<p>Adapte son langage, son comportement, en fonction des besoins et des réactions de la personne. Identifie et utilise les outils de communication permettant de s'adapter aux particularités de la personne.</p>
	<p>Prendre en compte les particularités sensorielles de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Identifier les particularités sensorielles de la personne. Prendre en compte les particularités de la personne dans le cadre de la vie quotidienne</p>		<p>Repère les particularités sensorielles de la personne. Prend en compte les particularités de la personne dans son approche et ses actions auprès d'elle. Propose des adaptations, des réajustements pour améliorer le quotidien en tenant compte de ces particularités.</p>
	<p>Optimiser les interactions sociales de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Identifier les interactions qui posent problème à la personne Réaliser des actions adaptées permettant à la personne de comprendre et mettre en œuvre des règles de vie et des codes sociaux Mettre en œuvre des actions et créer des opportunités pour encourager la participation sociale de la personne dans des contextes de vie ordinaire Prévenir les situations potentielles de conflits entre la personne et son entourage</p>		<p>Identifie et analyse les difficultés de compréhension des codes sociaux et des règles de vie de la personne. Propose des actions adaptées à ces difficultés visant à encourager la participation sociale de la personne. Repère les situations potentielles de conflit entre la personne et son entourage. Propose des actions pour les prévenir et en réduire les conséquences éventuelles. Met en place des actions pour encourager les interactions sociales de la personne avec l'extérieur.</p>
	<p>Prévenir et gérer les comportements-problèmes de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Identifier les situations et/ou problèmes somatiques de toute nature susceptibles de générer des comportements-problèmes de la personne. Repérer les signes liés aux comportements-problèmes de la personne. Adapter les interventions auprès de la personne et de son environnement. Prévenir les comportements-problèmes de la personne.</p>		<p>Repère et analyse les situations au cours desquelles la personne manifeste des comportements-problèmes. Identifie les signes exprimés par la personne. Met en œuvre des actions adaptées visant à prévenir ou gérer les comportements-problèmes. Réajuste en fonction des réactions de la personne.</p>
	<p>Elaborer et mettre un œuvre le projet personnalisé d'intervention de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Prendre en compte les demandes, les besoins et les intérêts de la personne en s'appuyant sur ses compétences et ses particularités. Apporter des éléments utiles à la démarche d'élaboration, de conduite et d'ajustement continu du projet personnalisé d'intervention, en tenant compte des particularités personnelles et environnementales de la personne. Impliquer les acteurs familiaux dans le processus de construction, de conduite et d'évolution du projet personnalisé d'intervention. Mettre en œuvre des activités éducatives adaptées. Contribuer au développement de la cohérence et au continuum des interventions des professionnels et membres de l'entourage accompagnant la personne quels que soient ses lieux de vie. Etablir des partenariats afin d'inscrire le projet personnalisé d'intervention et la trajectoire de la vie de la personne dans ses différents lieux de vie.</p>		<p>Recueille les informations pertinentes auprès de la personne, de son entourage et des acteurs concernés afin d'élaborer le projet. Identifie et prend en compte les éléments d'évolution nécessaires à l'adaptation du projet. Prend les contacts nécessaires et œuvre en collaboration avec les partenaires pertinents pour établir le projet de la personne. Met en place des actions en cohérence lésines avec les autres pour tous les lieux de vie de la personne Participe à l'établissement de partenariat institutionnel pouvant servir aux projets de l'ensemble des personnes de la structure</p>
	<p>Etre en veille sur l'état de santé de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Repérer les manifestations somatiques et psychologiques d'une altération de la santé de la personne Identifier les modalités d'expression de la douleur propres à la personne Transmettre les informations recueillies aux personnes idoines Mettre en œuvre des actions de prévention dans les programmes éducatifs au bénéfice de la personne</p>		<p>Identifie et analyse les signes de modification de l'état de santé de la personne, notamment ses modalités d'expression de la douleur. Partage ses observations avec les professionnels ou acteurs pertinents Met en œuvre les actions adaptées et protectrices de la santé de la personne</p>
	<p>Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés dans la réalisation des interventions dont bénéficie la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Mettre en œuvre les approches éducatives-comportementales et développementales-recommandées par la Haute Autorité de Santé pour la conception et la conduite du projet personnalisé d'intervention de la personne Mettre en œuvre des actions au bénéfice de la personne conformément à l'état de connaissances scientifiquement établies et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Utiliser les outils d'intervention adaptés répondant aux exigences des approches de l'éducation structurée. Utiliser les outils numériques lorsqu'ils s'avèrent pertinents et adaptés à la personne.</p>		<p>Propose et met en œuvre des techniques d'approche éducative et des actions conformes à l'état des connaissances scientifiquement établies et aux recommandations par la haute autorité de santé. Identifie, sélectionne et utilise les outils d'intervention adaptés répondant aux exigences des approches de l'éducation structurée identifie, sélectionne et utilise les outils numériques lorsqu'ils s'avèrent pertinents et adaptés à la personne.</p>
	<p>Actualiser ses connaissances relatives aux troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Identifier les connaissances relatives aux évolutions scientifiques et les nouvelles recommandations de la Haute Autorité en Santé dans le champ des troubles du spectre de l'autisme</p> <p>Mobiliser les savoirs acquis dans les interventions proposées</p>		<p>Se forme et s'informe sur les sujets relatifs aux troubles du spectre de l'autisme. Se dote d'outils de veille portant sur les évolutions scientifiques et les bonnes pratiques dans le champ des troubles du spectre de l'autisme.</p>